



**BARREAU  
DE PARIS**

*Paris Solidarité*

Fonds de dotation

# TROPHÉES PRO BONO 2023

11<sup>e</sup> ÉDITION

Édito .....	p 3
Le Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité » en chiffres .....	p 4
Les membres du jury des Trophées Pro Bono 2023 .....	p 6

## LES CANDIDATS / LAURÉATS

Catégorie « Junior » .....	p 8
Catégorie « en Solo » .....	p 16
Catégorie « en Équipe » .....	p 28
Catégorie « Francophone » .....	p 44
Prix des Avocats .....	p 50



Voici le retour de la Cérémonie des Trophées Pro Bono du Barreau de Paris ! Depuis l'année 2021 et la décision de transformer cette rencontre exceptionnelle en un événement biennal, le suspens dure désormais deux ans !

Mais cette attente en vaut la peine ! D'abord parce qu'elle permet de tenir en alternance une autre soirée exceptionnelle et d'une importance capitale : la « soirée des avocats bénévoles du Barreau de Paris Solidarité », qui réunit, pour les remercier, l'ensemble des avocats parisiens qui contribuent aux actions bénévoles du Barreau de Paris et notamment à bord du Bus de la Solidarité. Ensuite, parce qu'en leur laissant le temps, elle assure une récolte de nouveaux projets et de nouvelles candidatures qui nous surprennent et nous entraînent encore davantage !

Vous allez donc découvrir dans ce livret la promotion 2023 des candidats aux Trophées Pro Bono. Une promotion comme toujours résolument engagée et incroyablement riche dans ses formes d'engagement et ses combats. 29 candidats dont 6 en catégorie « Junior » (ouverte aux élèves-avocats de l'EFB ainsi qu'aux avocats de moins de 5 ans de barreau), 9 en catégorie « solo » et 14 en catégorie « en équipe ».

Nos consœurs et confrères qui se présentent pour cette édition vous montreront toute l'étendue de la solidarité de notre barreau : de l'Afrique à l'Asie en passant par l'Ukraine, les projets qu'ils portent sont partout où l'humanité a le plus besoin de fraternité. Comme toujours, ce sont les plus fragiles dont il va être question ici : les victimes de conflits, les personnes forcées à l'exil, mais aussi les minorités ou les personnes concernées par des handicaps et victimes de discriminations.

Je suis par ailleurs fier d'annoncer cette année la première édition d'un nouveau prix : le Prix Pro Bono Francophone, dont l'objectif est de montrer l'universalité de l'engagement des avocats et d'aller chercher partout les sources d'inspiration qui nourriront les solidarités de demain. Après deux éditions du Prix Pro Bono Paris-Québec dont ce nouveau Prix est l'émanation, et qui montrait déjà l'intérêt très fort qu'il y a d'échanger au-delà des frontières sur ce sujet, les 22 candidatures reçues cette année, issues de 13 pays, ne peuvent que conforter cette conviction !

Ce que montrent ces Trophées, c'est la place qu'occupent et qu'occuperont toujours les avocats auprès des plus vulnérables de la Cité. C'est la force que le droit peut revêtir face à l'injustice, aux violences ou aux inégalités, surtout lorsqu'il s'allie à l'imagination sans limite de nos confrères et de nos consœurs.

**Julie Couturier**  
Bâtonnière de l'Ordre  
des Avocats de Paris  
Présidente du Fonds de dotation  
« Barreau de Paris Solidarité »

**Vincent Nioré**  
Vice-Bâtonnier de l'Ordre  
des Avocats de Paris  
Vice-Président du Fonds de dotation  
« Barreau de Paris Solidarité »

# LE FONDS EN CHIFFRES

COMME TOUS LES AVOCATS DU BARREAU DE PARIS LE SAVENT, LE FONDS DE DOTATION « BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ » N'EST PAS UNIQUEMENT L'ENTITÉ QUI ORGANISE CHAQUE ANNÉE LES TROPHÉES PRO BONO OU LA SOIRÉE DES AVOCATS BÉNÉVOLES.

SA MISSION N'EST PAS NON PLUS SEULEMENT CELLE DE RECEVOIR ET DE TRAITER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS RÉPONDANT À SON APPEL À PROJETS ANNUEL (*BIEN QUE LES MEMBRES DE SON COMITÉ DE PARRAINAGE AIENT ÉTUDIÉ PLUS DE 30 DOSSIERS DE DEMANDES ET FLÉCHÉ AVEC SOIN UN TOTAL DE 160 000 € DE CONTRIBUTIONS POUR SOUTENIR, EN 2022, LES ACTIONS ASSOCIATIVES FAVORISANT LA RÉINSERTION DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE*).

SON RÔLE NE SE LIMITE PAS À ENCOURAGER LES AVOCATS DU BARREAU DE PARIS À S'INVESTIR DANS DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ PRO BONO BIEN QUE L'ON COMPTE DÉSORMAIS PLUS DE 700 AVOCATS BÉNÉVOLES INSCRITS POUR PARTICIPER À SES ACTIONS QUOTIDIENNES.

**CAR LE BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ AUJOURD'HUI C'EST SURTOUT :**

**1543**

**PERMANENCES BÉNÉVOLES**  
ASSURÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR UN TOTAL DE 4 556 HEURES DE CONSULTATIONS PRO BONO.

**7 000**

**CONSULTATIONS INDIVIDUELLES**  
RÉALISÉES À BORD DU BUS DE LA SOLIDARITÉ, DONT 2 000 À L'OCCASION DE SES PERMANENCES SPÉCIALISÉES EN DROIT DES ÉTRANGERS ET DROIT D'ASILE.

**31**

**AUTRES LIEUX DE PERMANENCES BÉNÉVOLES**  
DANS PARIS GRÂCE À SES 21 PARTENAIRES ASSOCIATIFS POUR ALLER VERS LES PUBLICS LES PLUS PRÉCAIRES (SANS-ABRIS, PERSONNES CONCERNÉS PAR DES ADDICTIONS, PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION, PERSONNES EXILÉES, PERSONNES VICTIMES DE DISCRIMINATIONS, ETC).

**5**

**PROGRAMMES D'ACCÈS AU DROIT BÉNÉVOLES**  
POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES, LES PERSONNES EN SITUATION DE RUE, LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE, LES ARTISTES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES-AVOCATS DE LA CLINIQUE JURIDIQUE DE L'EFB.

**25**

**SESSIONS DE FORMATION**  
ORGANISÉES TANT À L'ÉGARD DES AVOCATS BÉNÉVOLES QUE DU GRAND PUBLIC OU DES ÉQUIPES DE SES PARTENAIRES ASSOCIATIFS SUR LES SUJETS DE DROIT QUI CONCERNENT LES PUBLICS FRAGILES POUR DÉFENDRE ET AMÉLIORER LEUR ACCÈS AU DROIT.



# LES MEMBR ES DU JURY

DES TROPHÉES PRO BONO 2023

## LES MEMBRES DU JURY POUR LES CATÉGORIES « SOLO » ET « EN ÉQUIPE »



*Monsieur le Bâtonnier*  
Frédéric Sicard



*Madame la Vice-Bâtonnière*  
Dominique Attias



*Monsieur Matthieu Brochier*  
*Avocat au Barreau de Paris, lauréat 2021*  
*du « Prix des Avocats » des Trophées pro bono*



*Madame Catherine Delanoë Daoud*  
*Avocate au Barreau de Paris, lauréate 2021*  
*du « Prix en équipe » des Trophées pro bono*

## LES MEMBRES DU JURY DU PRIX « PRO BONO FRANCOPHONE »



Jacques Letang  
*Président de la Fédération des Barreaux d'Haïti*



Claude Coelho de Carvalho  
*Bâtonnier national de l'Ordre des avocats*  
*de la République du Congo*



Saskia Ditisheim  
*Avocate au Barreau de Genève,*  
*Présidente d'Avocats sans frontières Suisse*



Julie Mousseau  
*Avocate au Barreau de Montréal,*  
*Ancienne Bâtonnière de Montréal*  
*Membre du Conseil d'Administration de Justice Pro Bono*



Carole Painblanc  
*Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris*

# PRIX HENRI LECLERC



**Samy DJEMAOUN et Roman SANGUE**  
avec l'association Utopia 56  
(voir page 12)

## CANDIDATS

Robin AUPETIT .....	p.10
Morgane BOCQUET .....	p.11
Samy DJEMAOUN et Roman SANGUE .....	p.12
Anissa DOUMI .....	p.13
Clinique Juridique de l'EFB .....	p.14
Clara FENNIRI, Christophe DELAISEMENT et Morgane GUILLOU .....	p.15

# ROBIN AUPETIT

## COMMUNE JUSTICE

**OBJECTIF :** L'objectif de cette plateforme est de permettre à chacun de pouvoir financer son action en justice en trouvant des soutiens. Les projets fonctionnent sur le principe du «tout ou rien» : soit la cagnotte arrive à son objectif dans les délais impartis et les fonds sont transférés à l'avocat afin de démarrer l'action en justice, soit la cagnotte n'arrive pas à son objectif et l'ensemble des donateurs est remboursé automatiquement.

**LE PROJET :** Commune Justice est une plateforme de financement participatif qui permet à tout justiciable (association ou personne privée) d'ouvrir une cagnotte afin de récolter des fonds dans le but de mener une action en justice.

La plateforme est en ligne et fonctionne : <https://communejustice.com>

**RÉSULTATS :** Commune Justice impact aussi bien les justiciables que les avocats.

Les justiciables d'abord, en facilitant l'accès au droit et en leur permettant d'engager des actions en justice qui peuvent être parfois complexes et coûteuses..

Les avocats ensuite, en leur permettant d'être rémunérés décemment pour l'exercice de leur profession.

Plus largement, Commune Justice participe au fonctionnement d'une société démocratique et d'un meilleur fonctionnement de la justice.

[www.communejustice.com](http://www.communejustice.com)



# MORGANE BOCQUET

## ASSOCIATION FOR THUY AND THU

**OBJECTIF :** L'objectif est de promouvoir l'accès à des droits fondamentaux tels que l'éducation, la santé et l'hygiène de vie à destination d'enfants défavorisés et/ou orphelins au Vietnam. L'association s'efforce de contribuer au bien-être de l'ensemble des orphelinats qu'elle soutient en finançant leur frais de scolarité, leur frais de santé et en améliorant leur quotidien. Pour ce faire, elle envoie régulièrement des volontaires (l'objectif étant d'en envoyer au moins une vingtaine par an) pour développer l'association sur place et mettre en place des actions et des projets sur le long terme.

**LE PROJET :** Morgane Bocquet a fondé cette association avec une amie, Joséphine Dubreu, qui est la présidente. Elle occupe le rôle de trésorière dans l'association qui compte 4 membres.

### RÉSULTATS :

- Finalisation de la construction d'un terrain de jeux à Thien Than.
- Remplacement du système de filtration d'eau de pluie à l'orphelinat Ky Quang et rénovation du toit de la cuisine .
- Tous collaborent étroitement ensemble pour mener à bien leurs missions avec leurs partenaires locaux à Hanoi et à Ho Chi Minh afin de développer l'association, le système de parrainage ainsi qu'accompagner les bénévoles sur place.



# SAMY DJEMAOUN ET ROMAN SANGUE



## UTOPIA 56

**OBJECTIF:** Engager des référés libérés au soutien des familles avec de très jeunes enfants en situation de rue suivies notamment par l'association Utopia 56.

**LE PROJET:** Samy Djemaoun et Roman Sangue ont engagé, depuis le 1er décembre 2022, plus de 140 référés pour demander des mises à l'abri des familles (sur)vivant dans la rue avec de très jeunes enfants.

Ils se sont déplacés presque tous les soirs à Hôtel de Ville là où Utopia 56 accueille les familles, afin d'identifier celles ayant des chances d'être mises à l'abri grâce à une procédure de référé liberté. Ils ont, par ailleurs, représenté les familles jusque devant le Conseil d'État lorsque cela a été nécessaire. Ils ont réussi à obtenir une avancée jurisprudentielle majeure en matière d'hébergement d'urgence devant le Conseil d'État : l'hébergement d'urgence doit être pérenne, adapté et assorti d'un accompagnement social.

Au début dehors, un local a pu être mis à disposition au sein des locaux de la Chorba avec l'aide de Barreau de Paris Solidarité.

Ils se sont par ailleurs mobilisés aux côtés des familles lors de plusieurs manifestations lorsqu'elles demandaient un hébergement d'urgence.

**RÉSULTATS:** Grâce à leurs actions, plus de 100 familles qui ont pu être mises à l'abri dans un hébergement d'urgence.



# ANISSA DOUMI

## ASSOCIATION SCHIZO OUI

**OBJECTIF:** Favoriser l'accès au droit des 1% de la population atteinte de troubles schizophréniques et apparentés, ainsi que leurs proches et contribuer à combattre l'isolement, améliorer la qualité de vie et lutter contre la stigmatisation.

**LE PROJET:** Une permanence juridique gratuite est organisée du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 afin d'écouter et d'informer les personnes concernées sur leurs droits ainsi que les aidants-familiaux. Les juristes de l'association délivrent des informations sur le droit des majeurs protégés, le droit du travail, le droit pénal et le droit de la famille.

**RÉSULTATS:** Au sein de cette association, Me Doumi apporte son aide aux juristes dans le cadre de la permanence juridique en cas de besoin notamment en matière pénale.



# LA CLINIQUE JURIDIQUE DES ÉLÈVES-AVOCATS DE L'EFB

## DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS AU DROIT

**OBJECTIF :** Améliorer la connaissance du public des dispositifs d'accès au droit et en faciliter l'accès.

**LE PROJET :** Mettre en place une dynamique partenariale qui aurait pour objectif d'aller vers les bénéficiaires et de leur rendre plus facile l'accès au dispositif d'accès qu'est la Clinique Juridique de l'EFB

**RÉSULTATS :** La Clinique a développé un partenariat avec l'association **Linkee**, laquelle distribue des colis alimentaires à environ 700 étudiants à chaque distribution. Ce partenariat nous permet de distribuer des documents d'information et de présentation de la Clinique aux étudiants.

Un second partenariat a été développé avec l'association **Handinamique**. Il a vocation à permettre aux jeunes porteurs de handicap de l'association d'avoir un accès facilité au droit.

Enfin, nous avons également développé un partenariat avec **Solinium**. Il s'agit d'une association qui, via sa plateforme, met à disposition des bénéficiaires et des professionnels une cartographie des acteurs sociaux de la région Ile-de-France. En étant référencée sur cette plateforme, la Clinique juridique se rend visible et plus accessible aux bénéficiaires et notamment aux 2.000 contacts de sa newsletter.



# CLARA FENNIRI, CHRISTOPHE DELAISEMENT ET MORGANE GUILLOU

## AVO'MENTOR

**OBJECTIF :** Répondre par le mentorat à l'isolement documenté du jeune Barreau et concevoir et faire monter en puissance un mécanisme de mentorat bénévole et volontaire entre confrères.

**LE PROJET :** Le mécanisme de mentorat proposé met en relation des confrères de moins de cinq ans d'exercice, les mentorés, avec des confrères de plus de sept ans d'expérience, les mentors. Le mentor est un aîné de bons conseils auquel peut s'adresser le mentoré pour avoir un retour d'expérience sur la profession, ses convenances, sa déontologie ou encore ses pièges.

**RÉSULTATS :** Une centaine de confrères participent à ce programme, et renouent avec la philosophie de compagnonnage de notre profession.



# PRIX EN SOLO



**Laura NOMBRET**  
pour l'association « *Equal Legal Aid* »  
(voir page 24)

## CANDIDATS

Nathalie POISSONNIER .....	p.18
Danielle MERIAN .....	p.19
Sandro ASSOGNA .....	p.20
Elodie VICTOR .....	p.21
Solenne BRUGERE .....	p.22
Ian OUAKNINE.....	p.23
Laura NOMBRET .....	p.24
Céline BOYARD .....	p.25
Emmanuel RAVANAS .....	p.26

# NATHALIE POISSONNIER

## LACLEF

**OBJECTIF :** Défense et protection des enfants abandonnés ou en difficulté et amélioration de l'accès à la Santé et notamment à la Santé Mentale en Côte d'Ivoire.

**LE PROJET :** LACLEF soutient des initiatives locales en Côte d'Ivoire dont les publics-cibles sont principalement les enfants et les femmes en difficulté, principalement des actions dans les domaines de la santé, la santé mentale, la protection des enfants et la formation.

**RÉSULTATS :** Centres d'accueil et de soins pour malades mentaux (Bondoukou, Korhogo & Bouaké, Côte d'Ivoire).

Maison des bébés de Bouaké en Côte d'Ivoire, qui accueille environ 30 enfants de 0 à 3 ans qui sont abandonnés ou en difficulté et parrainage des enfants qui quittent la Maison des bébés à l'âge de 3 ans (sous le contrôle du juge local).

Formations du personnel du Centre hospitalier Jean-Baptiste Vatelot de Bouaké, Côte d'Ivoire.

Soutien à une association locale d'agricultrices de 30 villages autour de Bouaké (Côte d'Ivoire) : Ateliers de tissage, ateliers de couture et participation importante à la construction d'un dispensaire maternité.



# DANIELLE MERIAN

## SOS AFRICAINES EN DANGER

**OBJECTIF :** Association Sos Africaines en danger a été créée en France par de jeunes réfugiées musulmanes d'Afrique de l'Ouest, excisées et mariées de force enfants. Danielle Merian s'est engagée comme présidente à leurs côtés pour les représenter et combattre le crime d'excision.

**LE PROJET :** L'association et Danielle Merian ont monté un programme social avec leurs partenaires locaux pour aller dans 10 pays francophones avec des school bus transformés en dispensaires connectés dans les villages les plus isolés, soigner les femmes et les fillettes, et informer les populations qu'ailleurs est abandonnée cette pratique néfaste.

### RÉSULTATS :

- 10 cellules d'appui logistique itinérantes : les school bus dispensaires.
- 10 équipes dans les 10 school bus (communicants, agents de santé, chauffeurs/mécaniciens).
- 10 tournées nationales reproductibles.
- Une présence soutenue d'un réseau internet 2.0 (site internet, chaîne YouTube, réseaux sociaux : Twitter, Facebook, TikTok).
- Un panel d'outils de communication militants : 1 pièce de théâtre interactive, 1 web série, des reportages, 1 film cinématographique.
- Des micro-actions régionales réalisées, valorisées et pérennisées.
- Un renforcement des capacités de réflexion et de prises de décisions en amont et sur le terrain : un club de réflexion, des réunions en ligne et en présentiel l'émergence d'une force de proposition panafricaine pour éradiquer l'excision
- Une banque de données statistiques en temps réel.



# SANDRO ASSOIGNA

## ASSOCIATION HAVRAISE D'ACCUEIL DES MARINS (AHAM) SEAMEN'S CLUB

**OBJECTIF :** Par ses statuts, l'objectif de l'AHAM est de contribuer au bien-être des Gens de Mer en escale au Port HAROPA (Le Havre, Rouen et Paris). Le siège de l'association est situé au Havre. Plus d'informations : <https://seamensclub.fr/le-club/#mission>

**LE PROJET :** Sandro Assogna est volontaire et membre du Conseil d'administration de l'association.

Il accompagne l'association dans la gouvernance juridique et fiscale du développement de ses actions pour le bien-être des marins, compte tenu de la dimension internationale des engagements de la France en la matière.

Depuis son arrivée il a accompagné le CA dans le traitement de plusieurs questions posées par le Commissaire aux comptes concernant le régime fiscal applicable à l'association.

Il a effectué de longues heures de recherches sur le droit international applicable et a rédigé des notes informatives, notamment des notes de gouvernance fiscale.

Il accompagne l'association dans le cadre d'une demande de rescrit fiscal.

**RÉSULTATS :** Chaque année, de 100 à 150 000 marins sur 5000 navires font escales au Port HAROPA. Ils ont quelques heures à disposition pour se « poser » dans notre Club pour quelque activité récréative (lecture, musique, ping-pong, promenades accompagnées dans la ville du Havre) avant de s'embarquer pour d'autres semaines ou mois de travail à bord d'un navire.



# ÉLODIE VICTOR

## WATIZAT

**OBJECTIF :** Elodie Victor soutient Watizat dans son action pour l'accès à l'informations et aux droits des personnes exilées en réalisant des vidéos d'informations et de conseils juridiques diffusées sur les réseaux sociaux de l'Association (Instagram, TikTok) et sa chaîne d'informations (YouTube).

**LE PROJET :** Watizat milite pour l'accès à l'informations des personnes exilées. L'association permet la transmission d'une information correcte et traduite pour faciliter l'accès aux droits des personnes exilées et leur donner une meilleure compréhension des services et des acteurs présents sur le territoire, y compris les services juridiques.

Pour se faire, Watizat développe un « guide » multilingue qui recense des informations claires sur la procédure d'asile, les demandes de titre de séjour et les adresses et conseils utiles au quotidien mais aussi des « vidéos » multilingues de conseils juridiques et pratiques diffusées sur les réseaux sociaux et la chaîne d'information de l'Association. Toutes les vidéos ont vocation à être traduites en cinq langues: français, anglais, arabe, pachto et dari. Les vidéos sont diffusées sur Youtube, Instagram et TikTok.

**RÉSULTATS :** Elodie Victor identifie au fil des mois les informations et conseils juridiques qui lui paraissent les plus utiles pour les personnes exilées, notamment les demandeurs d'asile. Pour se faire elle identifie des thématiques qui lui paraissent pertinentes pour obtenir une protection internationale et les propose à Watizat. Par exemple, les vidéos déjà réalisées concernaient : les conseils sur comment répondre aux questions des juges devant la CNDA, la preuve que constitue le certificat médical dans la demande d'asile, la preuve que constitue l'attestation de témoignage dans la demande d'asile etc.

Elle rédige ensuite le contenu juridique qui est vulgarisé par Watizat. Après ces arrangements de texte, elle se rend dans les locaux de Watizat pour le tournage de la vidéo.

### Informations clés :

- Impression du guide Watizat à Paris : 18.301 (2022), 14.751 (2021)
- Compte Instagram Watizat 2462 followers
- Compte TikTok Watizat 10 000 followers
- Chaîne YouTube Watizat 493 abonnés
- 8 004 vues YouTube, comment répondre aux questions devant la CNDA Partie I par Elodie Victor
- 2 606 vues YouTube, comment répondre aux questions devant la CNDA Partie II par Elodie Victor



# SOLENE BRUGÈRE

## « STOP À L'ISOLEMENT » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION AGISSONS GRANDISSONS ENSEMBLE SOLIDAIRE (AGES) L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AVEC LE CLUB DES 6

**OBJECTIF :** Stop à l'isolement – Association AGES : stopalisolement.fr est un site créé le 18 mars 2020 avec l'objectif de lutter contre l'isolement des personnes fragilisées et créer du lien entre les générations. C'est un véritable outil gratuit et disponible au service des personnes isolées mais aussi de leurs aidantes, aidants et des équipes professionnelles ou bénévoles.

**Le club des 6 – personnes vivant avec un handicap :** L'Association Le Club des Six a pour objet sur l'ensemble du territoire français de proposer des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés et d'œuvrer pour la promotion de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

**LES PROJETS :** Stop à l'isolement – Association AGES : En 2022, Solenne Brugère a co-créé avec Delphine Dupré-Lévêque un concours de poésie à destination des personnes vivant en EHPAD ou accompagnées à domicile, qui a remporté un vif succès et a été reconduit en 2023. Elle conseille également pro bono l'Association sur des points juridiques (rédaction du règlement du concours de poésie, inspiré de celui des Trophées Pro Bono d'ailleurs, rédaction d'autorisation de document sur le droit à l'image dans un esprit Legal Design), rédactions de courriers, recherche de subventions.

**Le club des 6 – personnes vivant avec un handicap :** Solenne Brugère conseille pro bono la Fondatrice et Présidente de l'Association sur le respect des droits et libertés des colocataires, les initiatives pour favoriser leur bien-être et leur qualité de vie, préserver leur autonomie en privilégiant la liberté plutôt que les restrictions par crainte ou réflexe.

**RÉSULTATS :** Stop à l'isolement – Association AGES : Une immense joie partagée par plus d'un millier de personnes dans 100 établissements qui se sont impliquées sur tout le territoire et la création de liens intergénérationnels entre des personnes âgées et des enfants, des poètes et poétesses. Lutte contre l'isolement, action au service du respect et de la dignité tout au long de la vie sans discrimination et une valorisation à travers la remise des prix au ministère de la Santé en présence du Ministre Jean-Christophe Combe Rétrospective de la remise des prix du concours de poésie 2022 (*stopalisolement.fr*) et la publication de deux premiers recueils des textes primés et des coups de cœurs, dont l'intégralité des bénéfices est reversée à l'association pour financer d'autres initiatives.

**Le club des 6 – personnes vivant avec un handicap :** Contribution au financement d'un véhicule pour les colocataires de la Villa Dalia à Rouen grâce aux 16 700 € de dons récoltés lors de la course solidaire organisée par l'ACE-JA Paris le 11 juin 2023 au profit de l'association du Club des Six.



# IAN OUAKNINE

## ASSOCIATION CARL

**OBJECTIF :** L'Association Carl est une association créée en 2021 par Steffy (alors âgée de 24 ans), en mémoire de son petit frère, dont l'objet est de soutenir juridiquement, psychologiquement, socialement, les enfants victimes d'inceste.

L'Association accompagne les enfants dans leurs démarches juridiques, organise régulièrement des groupes de parole, pour les parents protecteurs, et les adultes, victimes dans leur enfance, organise une à deux semaines de vacances pour les enfants victimes (de violences sexuelles notamment). Selon leurs fonds, ils prévoient également des séjours individuels thérapeutiques, de manière à personnaliser l'accompagnement. De manière exceptionnelle, l'association lève des fonds pour régler les frais inhérents aux procédures judiciaires, au suivi psychologique et/ou projets des enfants victimes qu'elle accompagne.

**LE PROJET :** A la suite du témoignage déchirant de Steffy, Ian Ouaknin a participé à la création de l'association (Statuts, Dépôts) et à la création du site internet.

Ian Ouaknin est directeur juridique et trésorier de l'association CARL. Il gère la direction juridique, les demandes de rescrits fiscaux, répond aux questions diverses et rédige des documents pour les bénévoles.

**RÉSULTATS :** En 1 an et demi, l'Association a fédéré plus de 1,500 adhérents et dispose de plus 100 bénévoles actifs. Elle s'est structurée en régions. L'Association Carl est la première association sur la protection de l'enfance en termes d'abonnés sur les réseaux sociaux (44.000 abonnés). A titre de comparaison, la Croix Rouge en France représente 75.000 abonnés.

Steffy quant à elle évoque ces sujets, met en lumière des procès, des victimes et les améliorations possibles de la justice sur ces questions auprès d'un public de 147.000 personnes sur Instagram et 400.000 personnes sur TikTok.

L'Association Carl a plusieurs avocats qui travaillent à assurer la défense de victimes.



# LAURA NOMBRET



## EQUAL LEGAL AID (ELA)

**OBJECTIF :** L'association Equal Legal Aid (ELA) a pour objectif d'améliorer l'accès au droit et faciliter l'accès à l'assistance d'un avocat pour les exilés présents en Grèce du nord. Ce projet de solidarité européenne souhaite apporter aux exilés les informations nécessaires à leur émancipation, la prise de décisions éclairées et l'exercice effectif de leurs droits humains.

Avec le soutien de juristes, d'avocat-es internationaux-ales et nationaux-ales et d'élèves-avocat-es, formé-es aux problèmes juridiques rencontrés en Grèce continentale, l'association met en œuvre un programme de services juridiques en présentiel et à distance, combinant des activités de sensibilisation (maraudes et permanences juridiques) et des consultations individuelles.

**LE PROJET :** Le programme d'assistance juridique pro bono se veut inclusif, facilement accessible, émancipateur et complet, conformément aux valeurs de l'association. L'équipe informe, conseille et représente les demandeurs d'asile à travers les maraudes juridiques, les permanences juridiques, l'assistance juridique, le montage des dossiers d'asile et l'accompagnement, la préparation à l'entretien d'admissibilité de la demande d'asile, la représentation devant les tribunaux et procédures judiciaires.

En plus du soutien juridique pro-bono qui est apporté aux personnes déplacées, le programme de l'association comporte également un axe de plaidoyer et sensibilisation de l'opinion publique au droit fondamental à l'asile et aux atteintes qui lui sont portées.

**RÉSULTATS :** En 2022, l'association a accompagné 503 personnes demandeuses d'asile, fourni 738 consultations individuelles dont 154 sessions individuelles de préparation aux entretiens d'asile. Grâce à l'élargissement du champ d'intervention de la structure, l'équipe a pu prendre en charge 361 procédures, réparties à toutes les étapes de la demande d'asile, de l'enregistrement de la demande aux appels à la cour. Proposer un accompagnement complet, tout au long de la demande d'asile, même en cas de rejet, est un atout majeur du projet.

De janvier à mai 2023, l'association a soutenu 139 nouveaux bénéficiaires, originaires de 26 pays et majoritairement d'Afghanistan et d'Afrique de l'Ouest et centrale. L'équipe a initié 114 procédures et fourni 296 consultations individuelles.

L'association vient en outre de soumettre un rapport à la commission affaires étrangères de l'Assemblée Nationale ainsi qu'une contribution écrite au Conseil de l'Europe. Un recueil des décisions obtenues en appel par les avocat-es de l'association est en cours de rédaction.



# CÉLINE BOYARD

## C2ARI (COLLECTIF CORSE POUR L'ADOPTION SANS RACISME INSTITUTIONNEL)

**OBJECTIF :** Le Collectif demande la modification de documents ministériels d'adoption qui relèvent de la discrimination raciale.

**LE PROJET :** Jusqu'en 2018, nous pouvions lire à la page 40 des Référentiels ministériels concernant l'information préalable à l'agrément en vue d'adoption et l'évaluation de la demande d'agrément : si les candidats ne se sentent pas prêts à accueillir un enfant de couleur, il peut être fait recours aux termes « ouvert (sic) à l'accueil d'un enfant qui leur ressemble »

Ce texte avait été entériné en avril 2011. À la suite de l'action du C2ARI, il a été aboli en 2018.

C'est une véritable avancée aux impacts mesurables pour toute une société. Les mentions racistes qui malheureusement existent encore dans certains documents administratifs départementaux (tels que les agréments pour l'adoption et notamment ceux préexistants au moment de l'abolition des référentiels) et le racisme qui existe encore dans certaines pratiques du monde institutionnel de l'adoption (lors du choix de familles adoptives au Conseil de familles des pupilles de l'Etat) peuvent être plus aisément combattues maintenant qu'elle ne bénéficie plus d'une caution juridique qui existait dans un document ministériel (dont la portée équivalait à une circulaire).

**RÉSULTATS :** Céline Boyard a, à l'occasion de traitements d'affaires relatives à l'adoption et à la kafala, saisi et travaillé avec le C2ARI.

En qualité d'avocate bénévole, son action a permis des issues juridiques favorables à ces situations d'adoption (en France ou en Afrique francophone) ou de kafala (judiciaire) dans des pays francophones, au soutien unique de l'intérêt supérieur de l'enfant.

# EMMANUEL RAVANAS

## EMMAÜS DÉFI

**OBJECTIF:** Aider les plus exclus à trouver, dans le travail, une place digne dans notre société.

**LE PROJET:** L'activité principale du chantier d'insertion porté par l'association est la revalorisation des objets usagés qui sont triés, réparés ou revalorisés pour être ensuite revendus dans nos magasins parisiens. L'accès à un emploi qui s'adapte à la personne, complété par un accompagnement, est le levier essentiel de notre action.

La finalité de notre structure est ainsi de proposer à des personnes en situation de grande exclusion un emploi leur permettant de se remobiliser et de retrouver leur place dans la société.

**RÉSULTATS:** C'est bien plus qu'une fiche de paie que le salarié trouve chez EMMAÜS DÉFI, il y trouve la considération qu'il avait perdu depuis longtemps, le regard de l'autre qui s'arrête sur lui et qui va lui permettre de porter lui-même un autre regard sur soi, de reprendre confiance, de reconsidérer sa capacité à travailler.



EMMAÜSDÉFI

# TROPHÉES PRO BONO 2023

# PRIX EN ÉQUIPE



**Collectif Agir Handicap**  
pour l'association Droit Pluriel  
(voir page 31)

## CANDIDATS

Association Droit Comme un H ! .....	p.30
Collectif Agir Handicap.....	p.31
Cabinet Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP .....	p.32
Cabinet Sygna Partners .....	p.33
Alliance Français pro Bono pour les Afghan.e.s .....	p.34
Cabinet Baker McKenzie .....	p.35
Cabinet Hogan Lovells .....	p.36
Cabinet Latham & Watkins .....	p.37
Cabinet Taylor Wessing .....	p.38
Défense Sans Frontière Avocats Solidaires (DSF-AS) .....	p.39
DLA Piper .....	p.40
Cabinet Vigo .....	p.41
Cabinet Temime .....	p.42
Cabinet TNDA Avocats .....	p.43

# ASSOCIATION DROIT COMME UN H !

## DROIT COMME UN H !

**OBJECTIF :** Favoriser aux jeunes talents en situation de handicap l'accès aux professions du droit notamment avocat d'affaire ou juriste d'entreprise.

**LE PROJET :** Droit comme un H ! créé sous forme d'association en 2019 structure ses actions autour de 4 axes :

- La détection des jeunes talents à l'Université et/ou dans les écoles d'avocats afin de les amener vers la profession et de leur proposer des stages, des expériences professionnalisantes, du mentoring.
- La sensibilisation, la préparation, l'accompagnement, des Universités, des écoles d'avocats dont l'EFB, des cabinets ou des directions juridiques des entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche d'égalité des chances.
- La conception et la mise en oeuvre d'actions de visibilité pour mieux faire connaître le handicap et son potentiel pour le management et la performance des cabinets ou des directions juridiques.
- Le lobbying auprès du CNB et des Conseils de l'Ordre pour faire bouger les lignes afin d'adapter au handicap.

**RÉSULTATS :** Depuis le début des activités ce sont chaque année une quinzaine de talents détectés et suivis à l'Université, des élèves avocats accompagnés ; cette année 2023 nous dépassons les 25 talents à Paris et en Région et comptons des anciens qui sont dans la profession (6) en entreprise (4) ou entrepreneur (1) qui s'appuient sur une vingtaine d'H Ambassadeurs - avocats ou juristes d'entreprise mentors de ces jeunes.

### **Membres de l'association «Droit Comme un H !» :**

*Fondateur et délégué général Stéphane Baller - Avocat au Barreau de Paris - of Counsel De Gaulle Fleurance Avocats & Notaires - Président Matthieu Juglar - ancien secrétaire de la Conférence - Associé fondateur de Juglar Avocat - H Ambassadeurs Marouane Fawsi, Ines Chaaba Alexia Rigaut Clothilde Leroux Avocats à la Cour*



# COLLECTIF « AGIR HANDICAP »



## EN SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DROIT PLURIEL

**OBJECTIF :** La permanence juridique proposée par l'association permet à toute personne en situation de handicap, quel qu'il soit, de poser une question par mail, message vocal ou vidéo en langue des signes. Une réponse lui est apportée, directement ou par l'intermédiaire de l'association, par les avocats du collectif « Agir Handicap » engagés bénévolement dans ce service solidaire.

**LE PROJET :** « Agir Handicap » est la première permanence juridique 100% accessible et gratuite qui permet à l'ensemble des personnes en situation de handicap et aux aidants, empêchés dans l'exercice de leurs droits, de bénéficier d'une réponse à leurs problèmes juridiques par un avocat bénévole du barreau de Paris.

**RÉSULTATS :** Depuis sa création le 20 avril 2020, plus de 4000 réponses ont été apportées, par téléphone, par mail ou en langue des signes. Pour une majorité de personnes, il s'agit de la première fois qu'un avocat les aide et les écoute dans leur démarche en étant sensibilisé à leur situation.

### **Membres du collectif « Agir handicap » :**

- Me Borne
- Me Farkas
- Me Moncourtois
- Me Routhe-Beaucart
- Me Leroux
- Me Soulié
- Me Guerrien
- Me Lepetit
- Me Kuok Bellamy



# CABINET SKADDEN, ARPS, SLATE, MEAGHER & FLOM LLP

## IMPACT SUR L'IMMIGRATION

**OBJECTIF:** Apporter un soutien juridique à des personnes cherchant à obtenir l'asile, pour certaines déjà en France, pour d'autres encore à l'étranger.

**LE PROJET:** Les dossiers sont transmis notamment par la Croix-Rouge Française, Safe Passage, European Young Bar Association, tandis que d'autres parviennent directement au cabinet par le réseau de certains des avocats.

L'accompagnement concerne des demandes de regroupement familial, des demandes de visas au titre de l'asile, des accompagnements à l'OFPRA, des aides dans les procédures administratives une fois l'asile obtenu (préfecture, OFII, CMU, RSA, etc.).

**RÉSULTATS:** Les bénéficiaires de ces actions ont été de nationalités variées, pour certaines de nationalité Ukrainienne, Afghane, mais aussi d'autres pays Moyen-Orientaux et Africains. Beaucoup de ces personnes étaient majeures, mais certains dossiers concernaient des mineurs.



# CABINET SYGNA PARTNERS

## DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'UKRAINE DEVANT LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE SUITE À L'AGRESSION RUSSE

**OBJECTIF:** Le Pôle Contentieux internationaux et arbitrage du Cabinet Sygna Partners défend pro bono les intérêts de l'Ukraine devant la Cour internationale de Justice avec pour objet direct et but final la protection de la population civile ukrainienne.

**LE PROJET:** Le cabinet a contribué à soumettre une requête introductive d'instance devant la Cour internationale de Justice contre la Fédération de Russie, au sujet de l'« opération militaire spéciale » lancée par la Russie contre l'Ukraine. Il a également assisté et conseillé l'Ukraine dans le dépôt d'une demande en indication de mesures conservatoires.

**RÉSULTATS:** Par une ordonnance du 16 mars 2022, l'Ukraine a obtenu de la Cour qu'elle ordonne à la Russie de suspendre immédiatement les opérations militaires sur le territoire de l'Ukraine, de veiller à ce qu'aucune unité militaire ou armée ne commette d'actes tendant à la poursuite de ces activités militaires, et de s'abstenir de tout acte qui risquerait d'aggraver ou d'étendre le différend.



## SAFE PASSAGE INTERNATIONAL FRANCE

**OBJECTIF :** Suite à la prise de pouvoir des talibans en août 2021, un nombre croissant d'Afghans réfugiés en France ont exprimé leur besoin d'être conseillés s'agissant des possibilités de faire venir les membres de leur famille proche en France. Le manque d'information sur les procédures existantes et la complexité de leur mise en œuvre constituent des obstacles importants pour les familles de ressortissants afghans protégés en France, qui souhaitent pouvoir rejoindre le territoire français de manière sûre depuis l'Afghanistan et sa région.

**LE PROJET :** Le projet mis en place en février 2022 par Safe Passage International France et ses huit cabinets d'avocats partenaires consiste à informer les ressortissants afghans de leurs droits et à assurer le suivi des procédures de demande de visa des membres de leur famille.

**RÉSULTATS :** Depuis le début du lancement du projet, en février 2022, les cabinets impliqués dans ce projet, en collaboration avec l'association Safe Passage International ont :

- Accompagné 45 familles dans leur procédure de réunification familiale.
- Représenté 183 personnes dont 92 enfants auprès de l'administration française.
- Obtenu 27 visas pour la France et réuni 10 familles.
- Continué de soutenir 11 familles en première phase contentieuse après rejet de leurs demandes de visa.



## DES ENGAGEMENTS PRO BONO ET DES ACTIONS SOLIDAIRES EN FAVEUR DE L'INCLUSION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉQUITÉ

**OBJECTIF :** Le Cabinet accompagne plusieurs associations œuvrant pour un monde plus solidaire, inclusif et divers, notamment sur les questions de Handicaps, d'insertion et d'égalité mais aussi de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ou contre les discriminations à l'embauche.

**LE PROJET :** Parmi les associations soutenues par le cabinet Baker McKenzie :

- **HANDI'CHIENS :** HANDI'CHIENS a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des Chiens d'Assistance à des personnes en situation de handicap. Grâce à l'extraordinaire complicité qui l'unit à l'homme mais également à sa capacité à répondre à plus de 50 « commandes », un Handi'Chien offre à son bénéficiaire, enfant ou adulte, une meilleure autonomie ainsi qu'une plus grande liberté, tout en favorisant le lien social.

- **RE-BELLE :** L'association Re-belle lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant des confitures de qualité réalisées à partir de fruits et légumes invendus. Elle crée des emplois valorisant pour des femmes en difficulté d'insertion.

- **BECOMTECH :** BECOMTECH agit pour la mixité et l'égalité dans les métiers de l'informatique et du numérique en proposant aux jeunes filles des programmes inclusifs et techniques.

**RÉSULTATS :** Grâce à l'accompagnement du cabinet notamment sur des questions en droit des sociétés, droit des contrats et droit social, les associations ont pu se focaliser sur leur cœur de métier.

L'association Handi-Chien a pu se concentrer sur son cœur de métier et 122 chiens ont été remis en 2022 pour différents besoins (assistance, éveil, épilepsie, accompagnement social, réussite scolaire, assistance judiciaire).

L'association RE-BELLE a réalisé plusieurs projets en 2022 : intégration des nouveaux locaux ; création de 5 postes supplémentaires en parcours d'insertion et recrutement de nouveaux salariés permanents.

En 5 ans, l'association BECOMTECH a mis en place 28 projets JUMP IN TECH dispensant 3 484 heures d'initiation au numérique en s'implantant dans 7 territoires. BECOMTECH a accompagné avec le projet AMBASSADRICES une communauté de 435 membres qui ont impacté 10 242 personnes du grand public à travers des sensibilisations et des initiations au numérique.



# CABINET HOGAN LOVELLS (PARIS) LLP



## DÉFENSE DES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

**OBJECTIF:** Soutenir les demandes d'indemnisation de victimes de traite des êtres humains devant la CIVI et la Cour d'Appel de Paris.

**LE PROJET:** L'équipe de Hogan Lovells a soutenu devant la Cour d'appel de Paris qu'il n'était pas proportionné d'attendre d'une victime qu'elle dépose une plainte dans chaque pays où elle avait été abusée, une argumentation retenue par la Cour d'Appel qui a accordé une indemnisation à notre cliente. Ce projet s'inscrit dans une initiative plus large du cabinet Hogan Lovells pour le soutien aux victimes de traite des êtres humains.

**RÉSULTATS:** Dans une affaire amenée à faire date, notre équipe a soutenu, avec succès, la demande d'indemnisation d'une victime de traite des êtres humains avec une victoire devant la Cour d'appel de Paris.

La Cour a reconnu, pour la première fois à notre connaissance, qu'un rapport de police établi dans un pays autre que la France pouvait constituer une preuve décisive pour démontrer que l'infraction de traite des êtres humains avait bien eu lieu en France, alors même que la victime n'avait pas porté plainte en France. Cette décision est importante pour les victimes de traite des êtres humains, qui transitent souvent par plusieurs juridictions.

# CABINET LATHAM AND WATKINS

## EN SOUTIEN DE L'ASSOCIATION L'AMBULANCES DES RÊVES

**OBJECTIF:** L'association Ambulance des Rêves a été créée en 2022. Partant du constat qu'aucune structure n'existait en France pour permettre à des personnes majeures gravement malades de sortir de l'hôpital pour vivre un moment privilégié, l'association s'est donnée pour mission d'organiser le transport médicalisé ou paramédicalisé de ces personnes, pour leur permettre de réaliser un rêve, entourées de leurs proches, en dehors de l'hôpital.

**LE PROJET:** L'association Ambulance des Rêves s'adresse aux personnes majeures, atteintes d'une maladie grave ou incurable, en phase avancée ou terminale, ne pouvant pas se déplacer par leurs propres moyens afin de réaliser l'un de leurs rêves.

Une dizaine d'avocats du cabinet conseillent l'association sur un large éventail de sujets juridiques : conclusion des partenariats nécessaires (compagnies d'ambulance et hôpitaux), protection et gestion des données à caractère personnel et du droit à l'image des patients aidés par l'association. Nos avocats ont également fourni un travail d'analyse juridique sur le statut d'ambulancier en France. L'équipe d'avocats, très impliquée dans ce projet, a consacré à l'association depuis sa création près de 450 heures de travail à titre Pro Bono et continue à la soutenir dans la réalisation de ses projets.

**RÉSULTATS:** Ambulance des Rêves a, à ce jour, permis à trois patients de réaliser leurs rêves : visiter le Château de Versailles, passer une journée avec leur petit-enfant ou encore profiter d'une journée en famille à Center Parcs Villages Nature.

[www.ambulancedesreves.org](http://www.ambulancedesreves.org)



## EN SOUTIEN DE LA FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE « ART EXPLORA »

**OBJECTIF :** La fondation Art Explora s'engage à réduire la fracture culturelle en favorisant l'accès du plus grand nombre aux arts et à la culture, en s'appuyant sur les médiations innovantes, les technologies numériques et des dispositifs itinérants pour aller à la rencontre de tous les publics

**LE PROJET :** Le cabinet conseille Art Explora dans ses missions en lui apportant des moyens juridiques nécessaires à la bonne exécution et à la pérennisation de ses activités. L'accompagnement que propose Taylor Wessing concerne le droit des associations, le droit des sociétés et le droit fiscal.

**RÉSULTATS :** La fondation compte aujourd'hui près de 1 600 bénévoles en France et à l'international et souhaite les mobiliser pour relayer ses actions et agir concrètement auprès de tous les publics, à savoir : actions dans les musées, centres de loisirs, hôpitaux, EHPADs.



## SOUTIEN À NOS CONFRÈRES TURCS

**OBJECTIF :** Lors de missions de soutien et d'observation, 2 membres de DSF-AS se rendent en Turquie pour être témoins du déroulement de l'audience et défendre les principes fondamentaux et le respect du procès équitable.

**LE PROJET :** L'association DSF-AS est engagée depuis 2014 dans la Défense des confrères Turcs poursuivis pour avoir défendu des opposants. L'équipe suit 5 procès de près: KCK2 (Asrin 2), CHD1/CHD2, OHD et Propaganda et des procès ponctuels : l'ancien bâtonnier d'Izmir..

**RÉSULTATS :** DSF-AS est engagée depuis 9 années maintenant dans la Défense des confrères Turcs. Le nombre de missions représente environ 10 déplacements par an à Istanbul, Siliviri, Ankara, Izmir.



## LA CLINIQUE DU DROIT D'ASILE (« CLINIQUE OFPRA ») EN PARTENARIAT AVEC « INTERNATIONAL REFUGEE ASSISTANCE PROJECT »

**OBJECTIF :** Bien que la représentation à un entretien OFPRA par un avocat soit possible depuis la loi n° 2015-925 du 29 juillet 2015, l'écrasante majorité des demandeurs d'asile ne sont ni assistés d'un avocat lors de la préparation de leur demande d'asile ni accompagnés par des avocats lors de leur entretien OFPRA.

**LE PROJET :** Chez DLA Piper, les avocats de notre Clinique OFPRA représentent les clients devant l'OFPRA à titre gracieux. Nos avocats sont formés chaque année par l'IRAP (l'International Refugee Assistance Project) sur le droit d'asile et le rôle de l'avocat devant l'OFPRA. Avant chaque entretien OFPRA, nos avocats collaborent avec l'IRAP sur la stratégie et notamment comment bien préparer le client concerné. Ensuite, nos avocats organisent des entretiens avec les clients.

**RÉSULTATS :** Alors que le taux de protection globale à l'OFPRA est de 26% en 2021 et 29% en 2022, depuis la création de la Clinique OFPRA chez DLA Piper en 2020, nous n'avons jamais eu aucun refus et la grande majorité de nos clients obtiennent le statut de réfugié avec une minorité qui obtient au moins la protection subsidiaire. Concrètement, nous avons obtenu le statut de réfugié pour plus de 60 personnes et la protection subsidiaire pour plus de 20 personnes. Nous avons représenté des demandeurs d'asile provenant de Syrie, Palestine, Russie, Côte d'Ivoire, Iraq, Tunisie, Guinée, parmi d'autres pays qui demandent l'asile pour diverses raisons.

### **Membres du collectif :**

*Lara Elborno (Directrice de la Clinique OFPRA), Céline Espesson, Shirley Pouget, Mamadou Gacko, Théo Armbruster, Joy Araman, Valentin Deprez, Youssif Abdelrahman, Audrey Lemniai, Suriya Idris et des stagiaires de diverses équipes (DLA Piper), Özgür Kahale, Directrice du Pro-Bono Europe et Margaux Bia, Lead Pro-Bono Lawyer (DLA Piper).*



## « POUR L'UKRAINE, LEUR LIBERTÉ ET LA NÔTRE ! »

**OBJECTIF :** Au-delà de la Cour pénale internationale, cette action vise à faire connaître au plus grand nombre le crime de déportation d'enfants ukrainiens en cours, et à donner une information fiable et sérieuse sur cette question. Cette action vise également à faire avancer les initiatives politiques et judiciaires concernant la déportation des enfants.

**LE PROJET :** Le cabinet VIGO a accompagné l'association « Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre ! » dans toutes les étapes de sa réflexion sur le sujet de la déportation des enfants en droit international. Cela comprend notamment la définition de la stratégie judiciaire et procédurale, un travail de qualification juridique des faits, et un travail d'analyse des éléments de preuve à communiquer à la CPI.

Le 21 décembre 2022, le cabinet VIGO a adressé une communication à la Cour pénale internationale (article 15 du Statut de Rome) appelant le Bureau du procureur de la CPI à enquêter spécifiquement sur ce crime sous les qualifications de crimes contre l'humanité, de génocide et d'incitation au génocide. Vladimir POUTINE et Maria LVOVA BELOVA étaient notamment visés. Cette communication a eu un important écho médiatique, en France et à l'international.

**RÉSULTATS :** Les avocats du cabinet ont également eu la possibilité d'intervenir auprès des décideurs politiques, au Sénat, à l'Assemblée nationale et au Parlement européen. Des résolutions ont été prises par ces assemblées reconnaissant la réalité de ce crime et le condamnant.

Surtout, la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt à l'encontre de M. Vladimir POUTINE et de Maria LVOVA BELOVA le 17 mars 2023 concernant spécifiquement les faits de déportation d'enfants qualifiés de crimes de guerre.



# CABINET TEMIME

## EN SOUTIEN DE L'ASSOCIATION ACCEPTESS-T

**OBJECTIF :** Lutter contre l'éloignement de la justice et du droit des personnes trans les plus précarisées qui cumulent plusieurs facteurs d'exclusion et de discriminations.

**LE PROJET :** Les personnes trans victimes de violences et/ou de discriminations sont repérées par l'association Acceptess-T qui est l'intermédiaire entre les victimes et le cabinet. Depuis le début de ce travail collaboratif en 2018, l'association a pu se doter en 2021 d'un pôle juridique qui permet une meilleure prise en charge des victimes et une orientation immédiate vers les avocats du cabinet lorsque c'est nécessaire.

**RÉSULTATS :** La collaboration entre l'association Acceptess-T, basée sur un accompagnement pair à pair et le cabinet Temime, participe à l'instauration d'un lien de confiance entre les victimes et l'institution judiciaire et de lutter contre l'intériorisation des violences par les populations trans. Plusieurs avocats du cabinet Temime ont accompagné pro bono des dizaines de victimes depuis le meurtre de Vanessa Campos en 2018. Cet accompagnement commence dès la commission des infractions jusqu'à l'indemnisation des préjudices.



# CABINET TNDA

## EN SOUTIEN DE L'ASSOCIATION ROSE-UP

**OBJECTIF :** « Face aux cancers, osons la vie ! » : RoseUp est une association nationale, d'intérêt général, agréée par le Ministère de la santé, fondée par des femmes touchées par le cancer. Depuis 2011, RoseUp permet aux femmes de poursuivre le plus sereinement possible leurs vies personnelle et professionnelle dès l'annonce de la maladie, pendant et après les traitements, mais aussi de se sentir moins seules face à la maladie. Elle poursuit 3 missions : informer, via un magazine et son site internet, accompagner via ses deux Maisons Rose-Up à Paris et à Bordeaux, et défendre la place des femmes atteintes de cancer dans la société.

**LE PROJET :** Après avoir animé un webinaire sur le thème « cancer et droit du travail » en janvier 2023, TNDA et RoseUp ont mis en place et animent une hotline téléphonique pour les adhérentes de RoseUp : les avocats de TNDA répondent chaque semaine aux questions des adhérentes en matière de droit du travail. Le cabinet assiste également ponctuellement l'association dans son action de plaidoyer (aide à la rédaction de propositions de loi et réflexions sur des modifications de la législation).

**RÉSULTATS :** A ce jour, plus d'une soixantaine de consultations ont été données bénévolement.

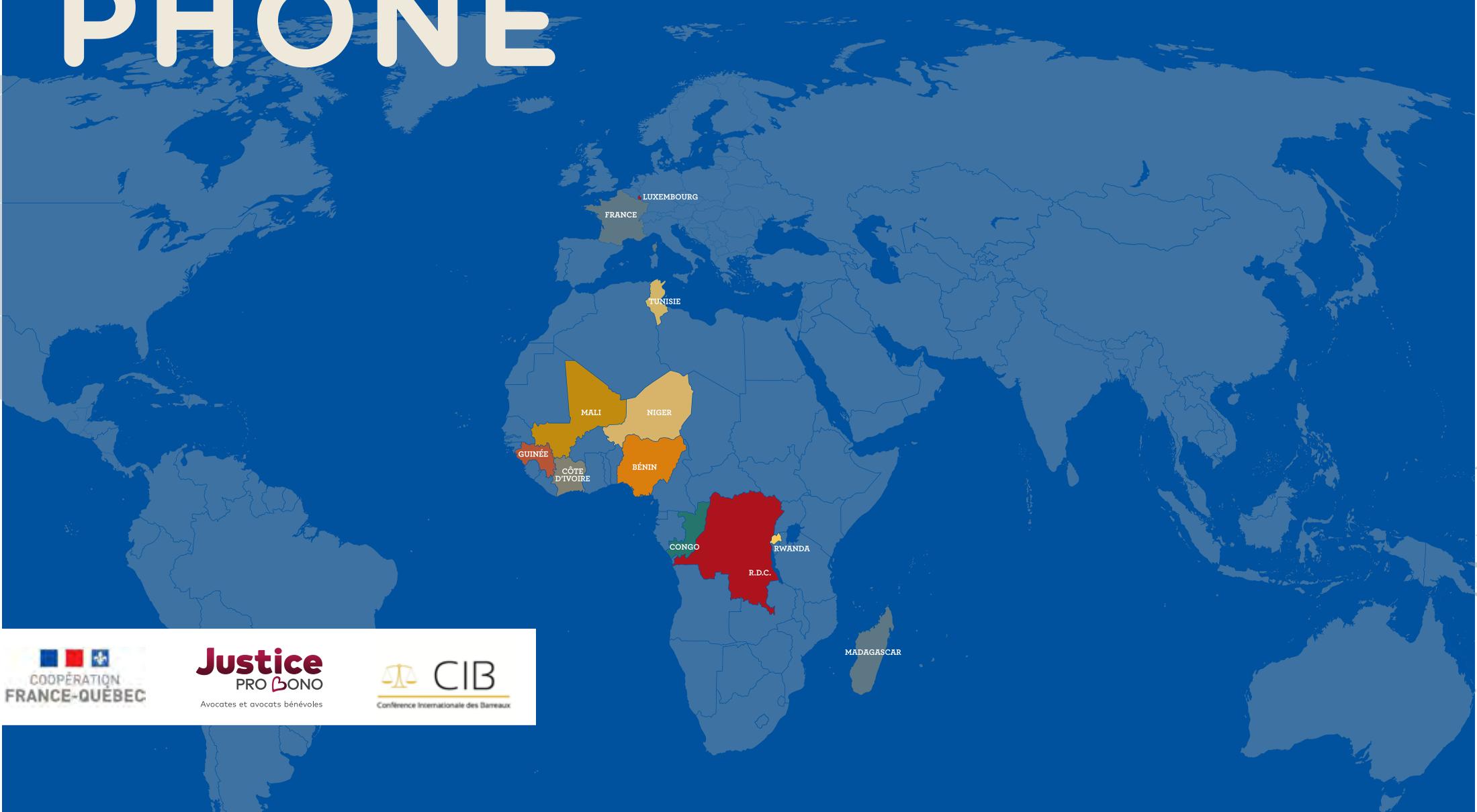


# PRIX PRO BONO FRANCO- PHONE

Evolution du *Prix Pro Bono Paris-Québec* organisé en 2020 et 2021 avec notre partenaire québécois Justice Pro Bono et grâce au soutien de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, le Barreau de Paris organise cette année la Première édition du *PRIX PRO BONO FRANCOPHONE*, en partenariat avec Justice Pro Bono, la CIB et toujours avec le soutien de la Coopération France-Québec.

Ce Prix a vocation à ouvrir les horizons de l'engagement Pro Bono et à faire connaître les initiatives et les innovations de la profession dans tout l'espace francophone.

Nous sommes très fiers de voir l'émulation suscitée par cette première édition qui a récolté plus de 20 candidatures issus de 13 pays différents !



# PRIX PRO BONO FRANCO- PHONE



## FRANCINE AKA-ANGHUI

Avocate au Barreau de Côte d'Ivoire -  
Association des Femmes Juristes  
de Côte d'Ivoire (AFJCI)

## LISTE DES CANDIDATS AU PRIX PRO BONO FRANCOPHONE

**BARNABÉ GEORGES GBAGO**, avocat au Barreau du Bénin, est investi au sein de l'association MIR-BENIN dont l'objectif est de lutter contre le racisme et la discrimination et pour le retour des descendants des personnes déportées durant l'esclavage et la réparation des dommages causés.

**BRAHIM BELGHITH**, avocat au Barreau de Tunisie, s'engage pour la défense de l'Etat de droit et des droits de la défense et a assuré à titre gratuit la défense des magistrats tunisiens, limogés, arrêtés et incarcérés parce qu'ils rendaient des décisions qui n'allaient pas dans le sens du gouvernement.

**CATHERINE WARIN**, avocate au Barreau du Luxembourg, est co-fondatrice de l'association passerelle qui assure la défense des migrants vulnérables (femmes et mineurs) et fournit assistance et information juridique et formation de professionnels.

**CÉLINE BOYARD**, avocate au Barreau de Paris, œuvre en faveur d'une adoption sans racisme institutionnel notamment dans le choix de la couleur de l'enfant à adopter, au travers du Collectif Corse pour l'Adoption sans Racisme Institutionnel.

**DEODATTE BISOMERINE**, avocat au Barreau du Sud Kivu en RDC, s'engage auprès de l'association REGARD FEMMES qui porte assistance aux femmes vulnérable. Elle assure en particulier des sensibilisations sur les violences sexuelles faites aux femmes.

**DOMINIQUE TSIBA**, avocate au Barreau de Brazzaville, lutte contre les violences sexuelles commises sur les mineurs et recours notamment à des courts métrages pour vulgariser la notion de violences sexuelles et informer les justiciables.

**ELISÉE MIHIGO LIBAKU**, avocat au Barreau du Sud-Kivu de RDC, accompagne l'Orphelinat Congo for Christ Center qui prend en charge des orphelins, enfants dans la rue, enfants vivant avec handicap physique, des filles mères.

**FANNY DE BECCO**, avocate au Barreau de Nantes, participe au programme REFUGE de son Barreau qui vise à venir en aide aux avocats étrangers menacés dans l'exercice de leur profession du fait de la nature des dossiers traités en proposant un accueil temporaire leur permettant de s'éloigner avec leur famille provisoirement de leur lieu de vie et d'exercice professionnel.

**FRANCINE AKA-ANGHUI**, avocate au Barreau de Côte d'Ivoire, est Présidente de l'Association des Femmes Juristes Côte d'Ivoire qui promeut l'accès au droit et à la justice sur tout le territoire du pays grâce à des cliniques juridiques dont certaines itinérantes et la prise en charge de dossiers pro bono, notamment sur des questions de droit de la famille, de la propriété foncière, de la santé sexuelle et reproductive, des Violences Basées sur le Genre.

**HALIMA DIALLO**, avocate au Barreau du Niger, assure régulièrement la défense pro bono de personnes qui se trouvent en situation de détresse et sont marginalisées.

**HALIMATOU CAMARA**, avocate au Barreau de Guinée, s'est investie aux côtés du front national pour la défense de la constitution en assurant en particulier la défense gratuite de militants pro-démocratie victimes d'un acharnement judiciaire en raison de leur prise de position vis à vis du pouvoir en place.

**LAMIA EL BEY ROMDHANI**, avocate au Barreau de Tunis, avec ses consœurs Ines Ounis et Sarah Belhaj Abdallah, elle s'investit auprès des écoles et des centres de détention pour vulgariser le droit aux enfants et leur apprendre leurs droits et devoirs par la transmission des valeurs des droits de l'Homme, de citoyenneté, la culture de l'engagement et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

**LIONEL KALINA MENGA**, avocat au Barreau de Pointe-Noire au Congo-Brazzaville, participe à l'Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'Ouest et du centre (ALTO) qui a pour objet la sensibilisation et l'éducation des populations sur les problématiques de la traite des personnes, le recueil, l'identification, la documentation et la poursuite en justice des cas de traite avérés.

**MAÏTÉ RAHARINARIVONIRINA**, avocate au Barreau de Madagascar, avec ses consœurs Anja Randriamampianina, Valérie Haritiana Ratsirahonana, Ianja Niaina Rivoarijaona, participent au programme de lutte contre la détention préventive abusive de la FIACAT et de l'ACAT Madagascar en contribuant à identifier et à traiter les cas de détention préventive dont les délais légaux sont expirés ou dépassés.

**MEFIRE KOUOTOU AICHETOU**, avocate au Barreau du Rwanda, contribue aux actions de Mahola Cameroun qui forme les femmes détenues en vue de faciliter leur réinsertion. Elle offre ainsi des consultations juridiques bénévoles aux femmes incarcérées.

**NELSON KODOM**, avocat au Barreau de Pointe-Noire en République du Congo, participe au Groupe d'action contre l'impunité des violations des droits humains et autres atteintes à la dignité de la personne humaine de la commission Justice et Paix de Pointe-Noire. Il assure en particulier un soutien auprès des victimes de violences policières.

**PRUDENCE MARCELLE NGO MANDENG II**, avocate au Barreau du Rwanda, participe à l'initiative MOLA de prévention auprès de la Jeunesse au Cameroun

**RAOBENA R. ANDRIANJAKARIVONY**, avocat au Barreau de Madagascar, est le principal responsable de la formation des Avocats-stagiaires et anime chaque semaine la rédaction et la publication d'un article de droit court et simple à lire pour tous les justiciables afin de les informer, les conseiller et les éduquer sur leurs droits.

**SANDRATRA RAKOTOBÉ**, avocate au Barreau Madagascar, est Présidente de la Women Lawyers Madagascar Association qui a pour vocation d'éduquer, protéger et conscientiser les citoyens de leurs droits et obligations.

**NADIA BIOUELE TALL**, avocate au Barreau du Mali, est fondatrice de la Héra Foundation qui assure la défense des droits et des enfants et lutte contre toutes formes de violences auprès des femmes et des enfants.

**SOULEYMANE SEYDOU IDRISSE**, avocat au Barreau du Niger, réalise des chroniques judiciaires à la télévision en collaboration avec un journaliste avec pour but de former les Nigériens sur les notions juridiques et leur permettre de comprendre les contours des concepts du droit et de faciliter leur accès à la justice.

**VALENTIN AKOHA**, avocat au Barreau du Bénin, est l'avocat-conseil principal de l'association internationale Roi de Paix qui aide les plus démunis dont des orphelins. Il rédige des textes et donne des conseils juridiques pro bono. Il donne également des notions de droit aux jeunes.

CATÉGORIE

# PRIX DES AVOCATS



## CABINET HOGAN LOVELLS

Soutenir les demandes  
d'indemnisations pour les victimes  
de traite des êtres humains

(voir page 36)

Le lauréat du Prix des Avocats est élu parmi l'ensemble  
des 29 candidatures reçues au moyen d'un vote en ligne  
ouvert à tous les avocats inscrits au Barreau de Paris.

“La solidarité  
est comme la  
connaissance,  
elle s'accroît  
et se renforce  
lorsqu'elle est  
partagée.  
C'est toute  
l'ambition de  
ces Trophées.”



[www.barreausolidarite.org](http://www.barreausolidarite.org)

[tmalgrain@avocatparis.org](mailto:tmalgrain@avocatparis.org)  
[ldelalosa@avocatparis.org](mailto:ldelalosa@avocatparis.org)

[www.facebook.com/BarreauSolidarite](https://www.facebook.com/BarreauSolidarite)

**BARREAU  
DE PARIS**

*et Solidarité*

Fonds de dotation